

# Les dessous de l'accord hors norme Suisse-USA

## Baisse des tarifs douaniers Que s'est-il passé en coulisses? Voici ce que l'on sait.

«La Suisse s'est mise à plat ventre devant les USA», «La Suisse est un des pays qui s'en tire le mieux dans les négociations», «L'accord n'a même pas été soumis au peuple»: autant d'affirmations péremptoires qui ont jailli dès que l'accord Suisse-USA, abaissant les tarifs douaniers de 39 à 15%, a été dévoilé.

Qu'en est-il vraiment? Petit à petit, au fil des interviews de Guy Parmelin et des informations qui sortent de l'Administration fédérale et des milieux économiques, on en apprend plus sur le deal hors norme entre la Suisse et les USA. Voici quatre points à retenir.

### — Surtaxe globale de 6,7% et non de 15%

Officiellement, la Suisse a signé un accord pour des droits de douane de 15%. Mais il faut bien comprendre que ces 15% ne s'appliquent pas à tous les produits. L'entreprise d'avions Pilatus, qui avait annoncé renoncer à ses exportations aux États-Unis, vient d'obtenir des droits de douane de 0%. Pour Nestlé aussi, bonne nouvelle. Comme Trump ne veut pas qu'un produit de première nécessité comme le café voie son prix exploser via une taxation supplémentaire, il a décidé de l'exonérer de tout droit de douane. Rappelons aussi que les produits de la pharma n'ont jamais été frappés de la taxe de 39%, ni de 15%.

Comme nous vous l'avions révélé, l'économiste Adrian Prettejohn, de Capital Economics, estime dès lors que le droit de douane moyen est d'environ 7% pour la Suisse. Soit un des taux les moins élevés parmi les pays industrialisés. Du côté de l'Administration fédérale, on confirme et on parle même d'un taux moyen de 6,7%.

### — Un milliardaire suggère un tweet à Trump

Guy Parmelin avait déjà déclaré que cinq grands patrons d'entreprises suisses, de Rolex à MSC, avaient joué un rôle décisif pour faire avancer les négociations. Comment ont-ils fait pour être reçus par Trump alors que les conseillers fédéraux n'ont même pas eu ce privilège? Apparemment, ils ont fait jouer leurs contacts personnels dans le cabinet de Trump, qui est peuplé d'hommes d'affaires. Et présenté un plan massif d'investissements pour rééquilibrer la balance commerciale. Un des cinq patrons a, à la suite de l'entrevue, suggéré à

Trump de faire un tweet, sur son réseau Truth Social, désignant l'ambassadeur Greer comme ayant la haute main pour faciliter le deal final. Ce qui a profité à la Suisse officielle.

Toute l'affaire fait réfléchir à Berne. Et on se demande de plus en plus au Département fédéral de l'économie, Parmelin en tête, s'il ne faut pas engager à l'avenir des lobbyistes américains, qui connaissent le biotope de Washington et parlent le langage MAGA, pour défendre les intérêts de la Suisse.

### — Deux cents milliards et la souveraineté suisse

La partie la plus importante du deal entre la Suisse et les USA concerne non pas l'État, mais les entreprises suisses. Elles se sont engagées à investir ces prochaines années 200 milliards aux États-Unis. Qui paie quoi? Il n'y a pas de liste officielle. Mais officieusement, on parle de 100 milliards pour les pharmas, de 70 milliards pour les investissements dans des produits financiers et de 20 à 25 milliards concernant le secteur de l'alimentation humaine.... et canine.

Certains craignent que la Suisse doive reprendre des sanctions américaines contre un pays ou des entreprises. Guy Parmelin l'a démenti. Et l'Administration fédérale ajoute que cela n'est pas possible, car il n'y a pas de base légale pour cela. Actuellement, la Suisse ne peut reprendre légalement des sanctions que de deux entités: l'ONU et l'UE.

### — Le peuple aura le dernier mot

L'accord signé avec les USA échauffe certains esprits, mais il faut retenir qu'il n'est pas, pour l'instant, juridiquement contraignant. Il doit faire place à un autre accord qui, lui, engagera juridiquement la Suisse. Les négociations débuteront avant la fin de l'année. Auparavant, le SECO devra recueillir un mandat de négociations du Conseil fédéral. Ce dernier y fixera les objectifs à atteindre et les lignes rouges à ne pas franchir.

L'accord formel Suisse-USA devrait intervenir dans le premier semestre 2026. Ensuite, il devra être accepté par le parlement fédéral. Et si un référendum est lancé, c'est le peuple qui aura le dernier mot.

**Arthur Grosjean** Berne



Les engagements des patrons des grands groupes suisses ont joué un rôle crucial. Ici, en visite début novembre chez le président Trump.